

## Comment présenter des objets liturgiques ?

Les journées du patrimoine, un centenaire ou la parution d'un livre historique, autant d'opportunités pour montrer au public les objets anciens d'une église ou d'une synagogue.

La notice qui suit propose quelques indications pour exposer des objets liturgiques dans des conditions matérielles et intellectuelles respectant ces objets.

Il faut, avant tout, avoir à l'esprit que les objets présentés dans une église ou une synagogue ne sont pas des objets de musée. Ils ont un rôle rituel et un sens religieux qu'il convient de mettre en avant.

### 1 – Conditions matérielles

Les objets doivent être présentés dans des conditions matérielles qui donnent toute assurance quant à leur sécurité :

- vitrines fermant à clé pour les pièces d'orfèvrerie et les petits objets ;
- mise à distance du public pour les ornements, les statues, les pièces de grande dimension, afin d'éviter que les visiteurs, même bien intentionnés, « regardent avec les doigts » ;
- surveillance constante en veillant à ne pas avoir d'angle mort ni de distraction.

Les *ornements* sont sensibles à la lumière. Il faut donc une luminosité réduite, en tout cas indirecte.

Les ornements ne doivent pas être placés sur des cintres de taille courante qui sont souvent trop petits. Si on ne dispose pas de cintres anciens de grande dimension (il en reste dans les sacristies), il faut alors créer des cintres de dimension suffisante en enroulant du tissu propre autour d'un cintre, ou en prenant un tube de carton recouvert de tissu, ou, pour les dalmatiques, une pièce de bois arrondie et d'un diamètre suffisant (là encore en créant un bourrage au niveau des épaules avec du tissu propre). De toute manière, il faut éviter les pliures qui cassent le tissu ancien.

La mise en place doit se faire uniquement en cercle réduit, sans visiteur inconnu. En cas de déplacement, même restreint, il faut conditionner les objets, les tableaux, les statues, en les emballant dans du papier-bulle, des couvertures, du papier de soie ou en les calant dans des caisses.

⇒ *Lors du montage, on peut être tenté de nettoyer les objets. Il faut toujours agir avec prudence ! Les textiles anciens ne doivent pas être lavés dans une machine à laver familiale, ni au nettoyage à sec, notamment s'ils portent des fils métalliques. Un simple dépoussiérage peut être suffisant.*

⇒ *Pour les objets en métal, ne jamais utiliser de produits corrosifs (utilisés pour l'argenterie familiale). Ils attaquent la dorure et l'argenture. Un simple nettoyage avec un chiffon doux permet souvent de rendre un peu de brillance à un objet sans l'abîmer.*

⇒ *Lors du démontage de l'exposition, avant de remettre les objets et les ornements dans les tiroirs ou les placards, on peut profiter de l'occasion pour nettoyer les espaces de*

*rangement : l'humidité et la poussière sont les pires ennemis des objets car elles favorisent la venue et le séjour des insectes et des moisissures !*

## 2 – Conditions intellectuelles

Ce point est le plus important. Il s'agit d'expliquer au public le sens des objets, en plus de leurs qualités esthétiques.

Les panneaux explicatifs peuvent donner plusieurs niveaux de renseignements :

- *données documentaires* : c'est le niveau le plus sommaire, de type « musée ».
  - dénomination de l'objet
  - matériaux
  - date ou période de fabrication, lieu ou région de fabrication
  - nom de l'artisan ou de l'artiste
  - le cas échéant, date du classement par le ministère de la culture

CALICE et PATENE  
Coupe et pied en argent doré, tige en laiton.  
Décor repoussé, ciselé, gravé.  
Daté de 1783, fabriqué à Strasbourg (d'après les poinçons) par  
l'orfèvre Jean-Georges PICK.  
Inv. MH 1981/02/12

PLAQUE DE TORAH  
Métal argenté, pierres semi-précieuses.  
Début XIX<sup>e</sup> siècle.  
Cl. MH 1981/02/12

- *données historiques* :
  - nom des donateurs
  - mode d'acquisition ou historique de l'objet

CALICE et PATENE  
Coupe et pied en argent doré, tige en laiton.  
Décor repoussé, ciselé, gravé.  
Daté de 1783, fabriqué à Strasbourg (d'après les poinçons) par  
l'orfèvre Jean-Georges PICK.  
  
Ce calice a été fabriqué pour l'abbaye de Murbach et a été  
acquis par la paroisse après la Révolution.

PLAQUE DE TORAH  
Métal argenté, pierres semi-précieuses.  
Début XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette plaque de Torah a été offerte par les époux Bloch à la synagogue de Mertzwiller, en mémoire de leurs parents.

- *données esthétiques :*  
mise en relation avec un courant artistique  
description de l'iconographie ou du décor

CALICE et PATENE  
Coupe et pied en argent doré, tige en laiton.  
Décor repoussé, ciselé, gravé.  
Daté de 1783, fabriqué à Strasbourg (d'après les poinçons) par l'orfèvre Jean-Georges PICK.

Ce calice a été fabriqué pour l'abbaye de Murbach et a été acquis par la paroisse après la Révolution.

Il présente les caractéristiques du style rocaille : motifs contournés, reliefs imitant les rochers et les coquillages.

PLAQUE DE TORAH  
Métal argenté, pierres semi-précieuses.  
Début XIX<sup>e</sup> siècle.

Cette plaque de Torah a été offerte par les époux Bloch à la synagogue de Mertzwiller, en mémoire de leurs parents.

Le décor reprend les thèmes habituellement représentés sur une plaque de Torah : les lions soutenant une couronne, avec les deux lettres hébraïques *kaf* et *tav* (signifiant « couronne de la Torah »).

- *Données liturgiques ou religieuses :* ce point permet de mettre les objets dans une perspective non plus seulement historique, mais aussi religieuse et liturgique. On peut imaginer de les placer sur un panneau commun à plusieurs objets.

Il s'agit de répondre à la question suivante : *à quoi sert l'objet ?* Autrement dit, *quelle dévotion et quelle croyance sont liées à l'objet ?*

La difficulté majeure consiste à utiliser des mots et des expressions simples, compréhensibles par un public qui est souvent détaché de tout lien avec la religion. Reste à savoir jusqu'où aller dans le discours et en utilisant un vocabulaire compréhensible par des personnes non catéchisées.

### **Calice et patène**

La messe est composée de deux grandes parties : dans la première, dite "liturgie de la Parole", les fidèles entendent des extraits de la Bible, reconnus comme "Parole de Dieu", et le prêtre les commente. La seconde, dite "liturgie de l'eucharistie", commence au moment où le prêtre présente sur l'autel du pain et du vin avant de prononcer sur eux la grande prière d'action de grâce, reprenant les paroles du Christ le soir du dernier repas avant sa mise à mort. Les catholiques reconnaissent dans le pain et le vin, après la consécration, le Corps et le Sang du Seigneur, à qui ils rendent adoration.

Pour les catholiques, cette cérémonie appelée Eucharistie est centrale : elle réactualise le message de Jésus annonçant le pardon des péchés et l'amour que Dieu a pour l'humanité.

Pendant la messe, le vin est contenu dans une coupe, le calice ; le pain (appelé hostie et fabriqué avec de la farine et de l'eau) est posé sur une petite assiette appelée patène.

La forme du calice a évolué au long des siècles, mais a conservé quelques traits dominants : il se compose d'une coupe, sur un pied, avec un décor plus ou moins développé et lié aux matériaux utilisés pour la confection du vin et du pain (grappes de raisin, vigne, gerbe ou épi de blé, jonc,...) et à la mort de Jésus sur la croix (croix, clous, échelle, tenailles, ...). On peut aussi y trouver le symbole du poisson ou ceux des quatre évangélistes.

L'objet doit être en métal précieux ou être doré :

par respect pour l'Eucharistie ;

par mesure d'hygiène (l'or ne se corrode pas).

La coupe est souvent en argent doré, la tige en laiton, le pied en argent doré ou en cuivre doré.

Après la communion, les hosties non consommées sont conservées dans un ciboire (coupe munie d'un couvercle) placé dans le tabernacle (coffret mural) généralement placé sur le maître-autel ou dans le chœur, ou sur un autel latéral.

### **Plaque de Torah**

Dans le judaïsme, la Torah (rouleaux de la Loi) est l'objet le plus sacré : il contient la parole de Dieu. Pour marquer le respect et l'honneur dus à son contenu, l'objet est habillé d'un manteau et orné d'une plaque qui évoque le pectoral que portait le grand-prêtre au Temple de Jérusalem.

La petite fenêtre au bas de la plaque permet d'insérer une plaque sur laquelle est gravé le nom de la fête, ce qui permet de signaler que le rouleau auquel est appendue la plaque est déroulé au niveau du passage à lire lors de cette fête.

## Conclusion

La présentation d'objets liturgiques, permanente ou temporaire, doit permettre de montrer de beaux objets ou des objets représentatifs de la religion concernée, mais aussi d'expliquer le sens des rites et des croyances.

Différentes fiches-mémentos seront prochainement mises à disposition sur le site pour vous aider lors de la rédaction de ces notices.

Pour alimenter votre réflexion : Fabienne DOREY, « La patrimonialisation des objets du culte catholique : une difficile médiation », *Chroniques d'art sacré*, 71, p. 20-22.